



Destinataire : Tout le personnel

Expéditeur : Christian Paradis

Date : Le 17 mars 2020

Objet : COVID-19 : Mesures santé-sécurité

Le SPCIQ se coordonne avec ses partenaires concernés tant au niveau municipal, provincial que fédéral. À l'heure actuelle selon le gouvernement du Canada, le risque associé à la COVID-19 est faible pour la population générale du Canada. Par contre, cette évaluation peut changer soudainement. Le site du [gouvernement du Canada est mis à jour régulièrement](#) et nous vous invitons à le consulter afin d'obtenir les informations officielles.

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- Contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue.
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

Actuellement, les [sources d'informations officielles](#) affirment que la COVID-19 ne survit pas longtemps sur les objets :

- 3 heures environ sur les objets avec de surfaces sèches.
- 6 jours sur des objets avec des surfaces humides.

Pour les véhicules et surfaces de travail en caserne :

- Afin de ne pas contaminer les véhicules et surfaces de travail, conserver les bonnes pratiques d'hygiène telles que le lavage des mains et éviter de vous toucher le nez, les yeux et la bouche. Ceci évitera notamment de contaminer vos espaces de travail après un contact avec la clientèle externe.
- Pour un véhicule ou espace de travail partagé par d'autres employés, au besoin ou en cas de doute, nettoyer les surfaces fréquemment touchées avec un désinfectant en début de quart de travail (solution liquide ou lingettes) :
 - Volant, poignée de porte, clavier d'ordinateur, téléphone, micro, radio, etc.

**Intervention auprès d'une personne à risque : Réf. aide à la décision Annexe A :**

Lorsqu'une personne est identifiée comme étant à risque selon les critères de l'**Annexe A**, les mesures préventives et de contrôle de la transmission des infections suivantes doivent être appliquées : par exemple : lors d'intervention accident de la route ou assistance ambulance :

- Port de gants, de nitrile, pour les intervenants en proximité, de la visière ainsi que la partie faciale.
- Se tenir à 2 mètres si possible d'une personne qui semble malade (ex. : personnes qui toussent ou éternuent).

En cas de doute, tel que recommandé par votre CPSST le port de l'APRIA s'avère le meilleur moyen de protection.

Au retour :

Désinfection habituelle tel que prévu dans notre [programme de contrôle de risque infectieux](#) des équipements et du véhicule.

La section « [foire aux questions](#) » du gouvernement du Canada offre plusieurs informations complémentaires.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle et comptons sur vous pour faire la différence.

Christian Paradis
Directeur



ANNEXE A

Première approche à plus de 2 mètres de la personne à risque. À ce moment, lui poser les questions suivantes.

1. Avez-vous de la toux?
2. Avez-vous de la fièvre?
3. Avez-vous de la difficulté à respirer?
4. Avez-vous voyagé à l'extérieur du pays récemment au cours des 14 derniers jours?
5. Avez-vous été en contact avec une personne ayant voyagé en dehors du pays dans les derniers 14 jours?
6. Avez-vous été en contact étroit avec une personne ayant un diagnostic confirmé de COVID-19?